Le 25 juillet 2016 : Cérémonie de signature d'un Echange de Notes et d'un Accord de Don Japonais pour le « Projet de Réhabilitation du système d'irrigation et gestion de Bassins Versants dans le Sud-Ouest du Lac Aloatra »



Le 25 juillet 2016, Son Excellence Monsieur OGASAWARA Ichiro, Ambassadeur du Japon et Son Excellence Madame ATALLAH Béatrice, Ministre des Affaires étrangères ont signé l'Echange de Notes portant sur le projet « Réhabilitation du système d'irrigation dans le Sud-Ouest du Lac Alaotra (le concept détaillés) » qui entre dans le cadre de coopération japonaise en vue de promouvoir dans le domaine du développement de l'agriculture et du développement rural en République de Madagascar. Le financement du projet s'élève à une somme de 106 millions de Yen japonais, soit équivalent à 3 300 millions d'Ariary. Il s'est déroulé également la conclusion d'un Accord de Don entre Monsieur NISHIMOTO Akira, Représentant Résident du bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale à Madagascar et Son Excellence Madame le Ministre.

L'insuffisance d'eau de la zone d'irrigation est l'un des principaux soucis dans la zone de PC23. Ce qui entraine la pénurie d'eau aux rizières qui compromet la productivité rizicole.

Compte tenu de la situation et suite à la demande du Gouvernement malagasy, le projet permettra donc la réhabilitation du système d'irrigation dans le PC23 au Sud-Ouest du Lac-Alaotra à travers le renforcement de la capacité d'approvisionnement en eau par l'entretien du Système dans une composante Soft. Et, cette réhabilitation des structures assurera la distribution durable de l'eau dans la zone irriguée du PC23. Il est à noter que les travaux de constructions débuteront en 2017 et prendront fin en 2021, après des études détaillées.

Dans son allocution, Son Excellence Monsieur OGASAWARA Ichiro, Ambassadeur du Japon a souligné la volonté de l'Ambassade du Japon ainsi que celle de JICA à Madagascar de fournir tous ses efforts dans la coopération avec Madagascar pour l'accompagner dans ses engagements afin de promouvoir davantage le développement économique et social en République de Madagascar.